

Das aktuelle Thema - Le sujet d'actualité - Soggetti d'attualità

NEUE PERSPEKTIVEN

Maryse Meyrat

Vom 22. bis 24. Januar 1981 fand eine Tagung im Kongresszentrum Davos statt. Das Motto "Behinderte mit uns - einander verstehen, miteinander leben" blieb dort kein leeres Wort. Neben Angehörigen von Organisationen der Behindertenhilfe, Selbsthilfeorganisationen der Behinderten, Versicherungs- und Arbeitsämtern, Ärzten, Therapeuten, Sozialarbeiterinnen haben auch sehr zahlreiche Behinderte selber an dieser Tagung teilgenommen.

Die Veranstaltung gliederte sich in zwei ineinander gewobene Teile: Bekannte Referenten hielten Vorträge, und in Arbeitsgruppen wurden konkrete Probleme angegangen und Lösungsmodelle vorgeschlagen. Das Programm (siehe nächste Seiten) gibt eine Vorstellung von der Vielfalt der aufgegriffenen Themen. Die Vorträge und Ergebnisse der Gruppenarbeiten werden veröffentlicht, und das Studium dieser ausführlichen Unterlagen ist sehr zu empfehlen. Ich möchte kurz zwei Punkte aufgreifen, die mir besonders wichtig scheinen.

Das Prinzip der Wiedereingliederung

Im "Bericht Lutz" wurden gewisse Reorganisationsmassnahmen vorgeschlagen. Schon damals brachten verschiedene Hilfswerke ihre Bedenken zum Ausdruck, ob damit nicht der Grundsatz "Eingliederung vor Rente" gefährdet werde.

Die Schweizerische Gesellschaft für Gesundheitspolitik (SGGP) hat an ihrer Tagung im Herbst 1980 über "Probleme der Invaliden und der Invalidenversicherung", an der auch viele Behinderte mitwirkten, diese Frage an die Öffentlichkeit gebracht, und auch das Forum Davos hat einmal mehr die Gefahr aufgezeigt, die mit der heutigen Organisation der Invalidenversicherung verbunden ist. Es wurde erneut unterstrichen, wie wichtig für die Betroffenen neben der materiellen Leistung eine echte Möglichkeit zur Wiedereingliederung ist.

Laieneinsatz - Nachbarhilfe

Innerhalb der Arbeitsgruppe "Behindertenpolitik in Gemeinden" wurden verschiedene Perspektiven beim Aufbau moderner Sozialdienste (praktizierte und geplante Modelle) dargestellt. Die Teilnehmer der Gruppe waren im Besitz einer Untersuchung, die von der Beratergruppe Brains für Pro Infirmis durchgeführt worden war. Darin wird die Schwierigkeit, eine Nachbar- oder Laienhilfe aufzubauen, besonders betont. Anhand von zahlreichen Beispielen wird anderseits gezeigt, dass die Integrierung der Behinderten in die Gemeinde, in die Gesellschaft usw. erfolgreicher ist, wenn auch die Nachbarhilfe lebendig ist. In diesem Zusammenhang wurde auf die mangelnde Information des Publikums hingewiesen.

Das aktuelle Thema - Le sujet d'actualité - Soggetti d'attualità

Im Unterschied zur Nachbarhilfe, die spontan spielen sollte, sobald der Helfer ein Bedürfnis wahrnimmt, ist die Laienhilfe als organisierter Einsatz im sozialen aber auch im (spitälexternen) Pflegebereich zu betrachten. Hier gibt es Probleme der Ausbildung oder Vorbereitung, der Vermittlung, des Einsatzes, der Werbung von geeigneten Interessenten. Diese Fragen und die Problematik der Behindertenhilfeorganisationen selbst, die solche Laieneinsätze ins Leben gerufen haben und auszubauen gedenken, wurden besprochen.

Und die Praxis?

Wie schon bemerkt, befinden sich seit Herbst 1980 unter der Verantwortlichkeit von Pro Infirmis verschiedene Projekte in Ausführung. Teilresultate ihrer Bewertung lagen für die Davoser Tagung bereits vor und wurden diskutiert. Diese Projekte werden im Laufe dieses Jahres korrigiert, vertieft und in praktisch anwendbare Modelle verarbeitet. Es werden Träger gesucht, die bereit sind, sie in die Praxis umzusetzen. Für das Frühjahr 1982 ist eine zweite Tagung geplant, die der Evaluation dieser Versuche gewidmet sein wird, wobei auch die Aktivitäten anderer Institutionen im Jahr des Behinderten ausgewertet werden sollen. Damit können wir hoffen, dass sich die jetzt unternommenen Anstrengungen zu einem besseren Miteinander von Behinderten und Nichtbehinderten über das Jahr 1981 hinaus positiv entwickeln werden.

Programm des Forums Davos zum Thema "Behinderte mit uns"

Vorträge

Was heißt "Behinderung" und "Behinderte" heute?

Was soll es im Jahr des Behinderten und danach heißen?
Prof. Chr. von Krockow (Göttingen)

Soziale Sicherheit für Behinderte
Prof. F.X. Kaufmann (Bielefeld/Basel)

Rehabilitation: weniger oder mehr Medizin?
Prof. K.A. Jochheim (Köln)

Psychische Dimensionen des Behindertenproblems
Prof. W. Böker (Bern)

Das aktuelle Thema - Le sujet d'actualité - Soggetti d'attualità

Arbeitsgruppen

1. Die Erhöhung der Zahl qualifizierter Arbeitsplätze für Behinderete/Menschliche, betriebliche, wirtschaftliche Probleme und Chancen
2. Behindertenpolitik in Gemeinden / Perspektiven beim Aufbau moderner Sozialdienste
3. Erfolgskontrolle in der Psychiatrieplanung / Das Evaluationsmodell des Kantons Basel-Land als Beispiel
4. Die Erfassung der Bedürfnisse Behinderter
5. Der geistig Behinderte / Erwachsenes Kind oder behinderter Erwachsener?
6. Die soziale Eingliederung Behinderter / Beeinträchtigungen und notige Kompensationen
7. Die Veränderung der Einstellung gegenüber Behinderten / Nutzbarmachung von Studien
8. Behinderte und Medien / Die Darstellung von Behinderungen in der Öffentlichkeit
9. Neue Dimensionen der Selbsthilfe / Notwendigkeit, Möglichkeiten und Grenzen der inneren Reform von Behindertenorganisationen
10. Architektonische Barrieren – Diskrepanz zwischen Erkenntnis und Praxis

*

PERSPECTIVES NOUVELLES

Maryse Meyrat

Du 22 au 24 janvier 1981, une réunion a eu lieu au centre des congrès de Davos. Le sujet de cette rencontre, à savoir "Les personnes handicapées parmi nous - mieux se comprendre, mieux vivre sa solidarité" n'y est pas resté lettre morte. En effet, de très nombreuses personnes handicapées étaient présentes elles-mêmes, avec des membres d'institutions d'entraide et d'auto-assistance des personnes handicapées, d'offices d'assurance et du travail, avec des médecins, des thérapeutes et des travailleurs sociaux.

L'emploi du temps était "tissé" de deux séries de séances: d'une part, des orateurs de renom ont présenté des exposés, et d'autre part, des groupes de travail ont abordé des problèmes pratiques et proposé des ébauches de solutions. Le programme (voir pages

Das aktuelle Thema - Le sujet d'actualité - Soggetti d'attualità

suivantes) donne une idée de la diversité des sujets traités. Les exposés et les résultats des travaux par groupes seront publiés et il y aura avantage à étudier cette documentation fort détaillée. Je voudrais relever brièvement les deux points suivants qui me paraissent particulièrement importants.

Le principe de la réinsertion

Le "Rapport Lutz" a proposé, en son temps, certaines mesures de réinsertion. A l'époque, diverses œuvres d'entraide ont déjà fait part de leur scepticisme: le principe de "la réinsertion avant la rente" ne risquait-il pas d'être compromis?

La Société suisse pour la politique de la santé a rendu public ce sujet de préoccupation en automne 1980, lors de son congrès. De nombreuses personnes handicapées ont pris une part active à cette réunion qui avait pour thème "Les problèmes relatifs aux invalides et à l'Assurance invalidité". A son tour, le forum de Davos a rendu attentif une fois de plus au danger que comporte l'organisation actuelle de l'Assurance invalidité. L'importance que revêt pour les personnes concernées une réelle possibilité de réinsertion, outre les prestations d'ordre matériel, a été soulignée à nouveau.

Intervention de non-professionnels; entraide de bon voisinage

Diverses perspectives ayant trait à l'établissement de services sociaux modernes (modèles réalisés ou encore "dans le bleu") ont été présentées au sein du groupe de travail "Politique pratiquée par les communes à l'égard des personnes handicapées". Les membres de ce groupe avaient à leur disposition une expertise élaborée par le groupe Brains à l'intention de Pro Infirmis. Ce texte insiste notamment sur les difficultés qu'implique la mise sur pied d'un système d'entraide de bon voisinage ou d'intervention de non-professionnels. D'autre part, il démontre par de nombreux exemples que lorsque l'entraide de bon voisinage fonctionne bien, l'insertion des personnes handicapées au niveau de la communauté, de la société etc. connaît un succès d'autant plus concluant. Dans ce contexte, il a été signalé que le public n'était pas suffisamment informé.

Alors que l'entraide de bon voisinage devrait intervenir spontanément, dès qu'un besoin est enregistré, l'intervention de non-professionnels doit être considérée en vertu d'un engagement organisé, dans le secteur social comme dans celui des soins infirmiers extra-hospitaliers. Des problèmes surgissent, en l'occurrence, au sujet de la formation ou de la préparation, de l'entremise, de l'intervention et du recrutement de candidat(e)s qualifié(e)s. Les débats ont porté sur ces questions ainsi que sur les problèmes ayant trait aux organisations mêmes d'auto-assistance des personnes handicapées, organisations qui ont instauré - et pensent développer encore - de tels systèmes d'intervention de non-professionnels.

Das aktuelle Thema - Le sujet d'actualité - Soggetti d'attualità

Et dans le pratique?

Comme il a été mentionné plus haut, divers projets ont été mis en oeuvre, sous la responsabilité de Pro Infirmis, depuis l'automne 1980. Des résultats partiels fondés sur leur mise en valeur étaient déjà à disposition lors du congrès de Davos où ils ont fait l'objet de débats. Dans le courant de cette année, ces projets seront corrigés, approfondis et transformés en modèles susceptibles d'être réalisés. On cherche des personnes disposées à en assumer la réalisation. Il est prévu d'organiser, au printemps 1982, un deuxième congrès destiné à l'évaluation de ces essais ainsi que de l'année de la personne handicapée. Par conséquent, il est permis d'espérer qu'à la suite des efforts entrepris à l'heure actuelle, handicapés et non-handicapés sauront mieux vivre au-delà de l'année 1981 leur solidarité.

Programme du forum de Davos intitulé "Les personnes handicapées parmi nous"

Exposés

Que signifient actuellement les expressions "handicap" et "personne handicapée?"

Que devraient-elles signifier au cours de l'année de la personne handicapée, et ultérieurement?

Prof. Chr. von Krockow (Göttingen)

La sécurité sociale des personnes handicapées

Prof. F. X. Kaufmann (Bielefeld/Bâle)

La réadaptation réclame-t-elle une réduction ou un développement du rôle de la médecine?

Prof. K. A. Jochheim (Cologne)

Dimensions psychiques du problème des personnes handicapées

Prof. W. Böker (Berne)

Das aktuelle Thema - Le sujet d'actualité - Soggetti d'attualità

Travaux par groupes

1. L'augmentation du nombre des emplois qualifiés pour les personnes handicapées / problèmes et potentialités au niveau de l'individu, de l'entreprise et de l'économie
2. Politique pratiquée par les communes à l'égard des personnes handicapées / perspectives relatives à l'établissement de services sociaux modernes
3. Planification psychiatrique et vérification des résultats obtenus / p. ex.: modèle réalisé par le canton de Bâle-Campagne en matière d'évaluation
4. Comment enregistrer les besoins des personnes handicapées
5. La personne handicapée mentalement / enfant à l'âge d'adulte ou adulte handicapé?
6. L'insertion sociale des personnes handicapées / ses limitations et leurs compensations indispensables
7. Le changement d'attitude vis-à-vis des personnes handicapées / Mise en valeur d'études à ce sujet
8. Les personnes handicapées et les médias / la représentation des handicaps dans la vie publique
9. Nouvelles dimensions de l'auto-assistance / nécessité, potentialités et limites des réformes internes au sein des organisations de personnes handicapées
10. Les barrières architecturales / décalage observé entre les connaissances acquises et la pratique

Das aktuelle Thema - Le sujet d'actualité - Soggetti d'attualità

Rectificatif

Concerne le texte "L'enfant entre l'amour et la violence" de Madame L. Hurni dans le bulletin Spitex 1/1981.

L'auteur nous prie de corriger les trois imprécisions suivantes dans la traduction française:

Page 25, 6 e ligne à partir du bas: "La maladresse des parents se retourne contre les parents eux-mêmes sous diverses formes"

Page 24, 6 e ligne à partir du haut: "Il a parlé de l'inutilité de menacer les parents de châtiments lorsque la violence se manifeste dans la famille"

Page 28, ligne 21, exposé de M. Hans Czermak: ajouter l'usage strictement limité de la violence.
